

Rapport de la commission du Conseil communal d'Yverdon-les-Bains chargée de l'examen du préavis PR20.23PR

concernant

une demande de crédit d'étude de CHF 200'000.- pour la participation de la Ville aux études de requalification de la rue Clendy-Dessous et d'une partie de la route cantonale RC 402c (DP communaux n° 124 et 118)

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission a siégé le 15 décembre 2020 en visioconférence.

Elle était composée de Madame et Messieurs Pascale FISCHER, Jean-François CAND remplaçant Daniel BURDET, Jean-David CHAPUIS, Philippe GRUET, Benoist GUILLARD, Sébastien POMILIO LEUTHOLD et du soussigné, désigné président.

La délégation municipale était composée de Mme Gloria CAPT, Municipale, M. Julien WOESSNER, Chef de service, Mme Sara DIAS, Responsable filière, MM. Vincent WENGER, Urbaniste, et André FAVRE, Responsable Logistique et Engineering. Nous les remercions pour les informations transmises à la commission.

Introduction

Le plan de quartier Clendy-Dessous ayant été adopté par le Conseil communal le 23 mai 2019 et approuvé par le Département du territoire et de l'environnement le 5 février 2020, il est désormais possible d'avancer sur ce projet. En effet, afin de pouvoir coordonner le projet de développement du quartier avec la requalification de la rue Clendy-Dessous et la route cantonale RC 402c, il est nécessaire qu'une étude puisse être établie.

Le crédit d'étude se compose des points suivants :

| Type de travaux | Total | Commune | Propriétaires |
|---|----------------|------------------------------|------------------------------|
| Aménagements extérieurs de la rue élargie | 94'000 | 56'400 (60% des emprises) | 37'600 (40% des emprises) |
| Rampes d'accès au parking | 59'500 | 0 | 59'500 |
| Réseaux d'eau, gaz, électricité et éclairage public | 110'700 | 110'700 | 0 |
| Total HT | 264'200 | 167'100 | 97'100 |
| Total TTC (arrondi) | 285'500 | 180'500 | 105'000 |

→ CHF 180'500.- + 10% imprévus = environ CHF 200'000.- TTC

Contexte

Afin d'améliorer la cohérence du développement du site avec les rues alentour, le périmètre d'étude a été étendu au domaine public adjacent permettant ainsi de prévoir les aménagements suivants :

- Réalisation d'une desserte de qualité à vitesse modérée (max. 20-30km/h) à sens unique d'ouest en est, comprenant également une nouvelle voie de mobilité douce, du stationnement pour visiteurs, du stationnement public pour les deux-roues et d'une arborisation de type « avenue », afin d'assurer la bonne cohabitation et la sécurité de tous les usagers.
- Réaliser la refonte de l'acheminement des réseaux d'eau, gaz, électricité, éclairage public ainsi que le système de séparatif eaux usées et eaux claires.

Chemin de mobilité douce

Un nouveau crédit d'étude pour la réalisation d'un chemin pour la mobilité douce traversant sous les voies CFF depuis la rue Clendy-Dessous devrait être présenté courant 2021 au Conseil communal. Cette étude sera conduite par le Service de la mobilité et AggloY.

Raccordement avec Y-CAD SA

Les discussions sont en cours et semblent bien avancer pour que le quartier soit raccordé au chauffage à distance CAD-STEP.

Vœu de la commission

La commission, à l'unanimité, soutient la démarche de la Municipalité pour raccorder le quartier Clendy-Dessous au chauffage à distance et émet le vœu qu'elle continue à œuvrer dans ce sens pour mener à bien ce projet.

Conclusions :

La commission est consciente qu'avec le développement de ce quartier, les enjeux de mobilité vont augmenter significativement et qu'il est nécessaire de pouvoir les anticiper. C'est pourquoi, elle vous invite, à l'unanimité de ses membres, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à soutenir ce préavis tel que présenté par la Municipalité.

Pascal GAFNER, rapporteur



Yverdon-les-Bains, le 21 décembre 2020